

DEPARTEMENT DU MORBIHAN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
COMMUNE DE CAMPENEAC
Séance du 14 décembre 2023.

L'an deux mil vingt-trois, le quatorze décembre, à vingt heures et quatre minutes, le Conseil municipal de la Commune de CAMPENEAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Madame RENAUDIE Hania, Maire.

Date de Convocation : 8 décembre 2023.

Présents : RENAUDIE Hania, Maire - GABARD Bruno (arrivé à 20h23) - LE MOIGNE Nolwenn - LARGEAU Chantal - SAVIGNE Pascal - DRAGON Sandra - ALIX Mathilde - MOUNIER Benoit - ARGENTE Luce - WHITE Cécile - GRANDVALLET Chantal - DELOURME Jean-Pierre - PICARD Laurence.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Pierre NOEL ayant donné pouvoir à Nolwenn LE MOIGNE - Stéven JUGEL ayant donné pouvoir à Cécile WHITE – TRANVAUX Patrice ayant donné pouvoir à Benoit MOUNIER - Isabelle MORIN-DIEGO ayant donné pouvoir à Chantal LARGEAU - Stéphane DENIS ayant donné pouvoir à Jean-Pierre DELOURME.

Absent excusé : Jérémy MAHIEUX.

Secrétaire de séance : Madame Mathilde ALIX.

Nombre de conseillers :

En exercice : 19

Présents : 13

Votants : 18

Délibération n°2023/87

Objet : PLOERMEL COMMUNAUTE et France SERVICES : Rapports d'activités 2022.

Madame le Maire rappelle que conformément à l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le rapport d'activités 2022 de Ploërmel Communauté, de même que le rapport d'activités de France Services doivent être présentés par le Maire à son Conseil municipal.

Le rapport d'activités 2022 de Ploërmel Communauté ainsi que le rapport d'activités 2022 de France Services ont été transmis préalablement à chaque membre du Conseil municipal.

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut valablement délibérer.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal procède à un vote donnant les résultats suivants :

Présents : 13

Pour : 18

Majorité absolue : 10

Votants : 18

Contre : 0

Suffrages exprimés : 18

Abstention : 0

Compte tenu de ces éléments, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **Prend acte** du rapport 2022 de Ploërmel Communauté.
- **Prend acte** du rapport 2022 de France services.

Pour copie conforme,

Madame Hania RENAUDIE,
Maire.



Madame Mathilde ALIX,
Secrétaire de séance.